



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 83262

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la législation en matière d'exportations d'armements. Le projet de loi sur l'intermédiation traduisant en droit français une partie de la position commune de l'Union européenne n'a toujours pas été mis à l'ordre du jour à l'Assemblée nationale. Ce projet doit être modifié car il ne vise qu'une partie des activités d'intermédiation et ne s'applique pas aux Français résidant à l'étranger. Or il semble fondamental de renforcer ce dispositif. Il lui demande donc quand le projet de loi sur l'intermédiation permettant la mise en conformité du droit français avec la position commune de l'Union européenne sera à l'ordre du jour et de prendre en compte l'ensemble des activités d'intermédiation et l'application de la loi aux ressortissants français résidant à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83262

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7438

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)